



Edito

LE "QUOI QU'IL EN COÛTE" A BIEN UN COÛT"

Personne n'en doutait mais les choses sont plus claires quand elles sont dites. La semaine dernière, l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE) a dévoilé son dernier rapport concernant l'économie du pays. Ce document ne fait pas que donner un état des lieux de l'économie, il donne également des recommandations pour pérenniser l'activité. Voilà ce que ces rédacteurs disent : *"L'activité économique et l'emploi ont rebondi rapidement depuis mai 2021. Toutefois, la pérennisation de la reprise reste conditionnée à la complète normalisation de la situation sanitaire et une transition efficace vers une croissance inclusive et durable, une fois les dernières restrictions sanitaires levées."* C'est joliment dit.

Pour ne pas commettre d'erreur de compréhension, il faut se pencher sur la notion de "croissance inclusive". Toujours selon l'OCDE, *"la croissance inclusive est fondée sur l'idée selon laquelle la croissance économique est importante mais pas suffisante pour générer une augmentation durable du bien-être, qui suppose un partage équitable des dividendes de la croissance entre individus et groupes sociaux. Dans le même temps, il est de plus en plus largement admis qu'au-delà du revenu et de la richesse, le bien-être dépend aussi de facteurs non monétaires, comme la santé et le niveau d'instruction"*.

En préambule, on nous expliquerait

que l'économie n'est pas assez redistributive, que les réformes ne sont pas bonnes pour l'humain et que le bien-être n'est pas au rendez-vous. Bon, jusque-là, pas besoin d'être économistes, chercheurs ou encore spécialistes en je ne sais quoi pour faire une analyse de ce genre. Si nous essayons d'aller au bout de la réflexion sur la reprise *"et une transition efficace vers une croissance inclusive"*, nous serions satisfaits d'apprendre que nous sortons du système capitaliste, de l'exploitation, que les rapports sociaux sont au cœur du travail et que les salaires vont prendre le pas sur les dividendes, que les moyens de productions nous appartiennent. A mon sens, c'est ça l'économie inclusive ou autrement dit la socialisation des moyens de production.

Nous ne sommes pas vraiment dans ce contexte lorsque l'OCDE dit dans un second document qu'elle *"analyse les leviers permettant d'accroître le PIB par habitant, ainsi que sur différents volets des travaux de l'OCDE qui concernent notamment les marchés du travail, les politiques de santé et d'éducation, l'innovation, l'entrepreneuriat et la réglementation"*. C'est bien plus compréhensible pour les détenteurs du capital qui, soulagés d'un coup, comprennent qu'ils ne craignent rien et que tout va rouler comme avant.

Eh oui, quand c'est flou, c'est qu'il y

.../...

Sommaire :

Edito - Le "quoi qu'il en coûte" ...	P. 1 & 2
SMUR de Bourges	P. 2
Tract UD - 4 Décembre 2021	P. 3
Prise de parole 16 Novembre	P. 4
Survie ou pas de l'INDECOSA CGT 18	P. 5 & 6
Retraités - Le 2 Décembre, tous à Paris	P. 6
Programme 2022 - Formation Syndicale	P. 7 & 8



AGENDA

RASSEMBLEMENT

SAMEDI 4 DÉCEMBRE 2021

***Sauvons l'hôpital public,
ses patients et son personnel.
Sauvons notre système de santé,
notre Sécu, nos salaires et nos emplois.***

**Rendez-vous à 15 HEURES
Place Séraucourt
à BOURGES**

a un loup. Et dans son rapport 2021 pour asseoir cette "croissance inclusive et durable", c'est une meute qui pointe son nez. Plébiscite de la mise en place de la réforme de l'assurance chômage mais toujours insuffisante, réforme des retraites et départ à 64 ans, revoir l'éducation des jeunes et la formation des travailleurs pour plus de souplesse et de flexibilité, revoir les politiques publiques territoriales et la dépense publique nationale en économisant sans compter, économies dans tous les secteurs tenus par des fonctionnaires, faire sauter les verrous administratifs et une réforme sans le dire de l'impôt pour, une fois de plus sans résultat, lutter contre les inégalités. Un point fort sur "l'accompagnement" financier public au verdissement et à la transition numérique des entreprises pour les rendre compétitives

A s'en douter, rien sur les salaires, la sortie de l'exclusion, le social et les retraites. Le monde d'après ne ressemble pas au monde d'avant, il est pire. Il nous ramène dans une période où la toute-puissance patronale a décimé des milliers de travailleurs, où la retraite était pour les morts, les hospices pour les mourants, l'éducation pour la bourgeoisie et le travail un calvaire, une servitude. Les serfs d'hier, seront-ils les mêmes demain ?

Le Maire s'est délecté en lisant ce rapport. Toute la macronie compatible (droite, social démocratie, réactionnaires, centre, écolo) et bien évidemment le patronat se sont sauté au cou. Plus qu'un rapport, l'OCDE, la Banque Mondiale, le FMI et la Commission européenne ont tracé le programme économique et social pour les années à venir. Tous les politiques acquis à la cause ne doivent plus rester en place.

Toutes celles et ceux qui ont participé et qui participent encore à notre déclin ne doivent plus nous nuire. Laisser à ceux qui vivent, qui participent, qui sont au travail ou en sont privés, à la jeunesse, aux retraités, aux progressistes, bref ceux qui sont dans la vraie vie, le soin de nous organiser.

Ces organisations au service du patronat nuisent gravement à la santé, au social et à la planète.

Bon courage, il en faut.

Sébastien Martineau
Secrétaire Général

Soins Médicaux d'Urgence et de Réanimation **(SMUR) de Bourges**

Prendre le taureau par les cornes

Suite aux différentes défaillances du SMUR de Bourges, avec plusieurs jours de fermetures, dont 2 en octobre, il faut que le gouvernement prenne des mesures pour que tous les usagers puissent accéder aux soins d'autant plus quand il s'agit d'urgences. Il faut que les politiques aient le courage de prendre leurs responsabilités pour assurer la sécurité sanitaire de la population.

La priorité doit être de combler les postes vacants dans les hôpitaux publics.

Le système d'intérim ne peut être utilisé pour combler des postes vacants. Alors que régulièrement l'hôpital et les usagers sont injustement accusés de creuser le trou de la Sécurité Sociale, l'intérim depuis plusieurs années saigne le budget des hôpitaux publics sous l'œil complice des ARS et des ministres de la santé. Les intérimaires réclament des salaires exorbitants pendant que les soignants médicaux et paramédicaux rament au quotidien sans être payés à hauteur de leurs qualifications, c'est scandaleux.

Depuis plus de 25 ans, la CGT dénonce le numerus clausus et nous avons prévenu de la pénurie qui se préparait notamment lors des réunions avec les ARH, où nous étions les seuls à mettre en garde sur les conséquences des politiques suivies par les gouvernements successifs. Il était encore temps de mettre en place les mesures permettant de répondre aux besoins à venir, mais au lieu de cela, ils ont multiplié les restructurations à coup de privatisations et de fermetures de lits, et maintenant des milliers de lits continuent à fermer par manque de personnels qu'ils ont refusé de former et d'affecter là où c'est nécessaire.

Il est urgent de :

- ➔ Développer les formations des personnels médicaux et paramédicaux en grand nombre avec une projection des besoins .
- ➔ Sortir de l'absolue liberté d'installation des médecins et affecter les professionnels en priorité dans les hôpitaux publics sur les postes vacants et pour le développement des services hospitaliers .

L'Union Départementale des Syndicats CGT du Cher soutient la démarche engagée par les Maires de Vierzon, Bourges et St-Amand Montrond concernant les problématiques récurrentes que rencontre l'organisation du SMUR de l'hôpital Jacques Cœur de Bourges.

Nous dénonçons le manque systématique de moyens humains et l'organisation de ce service. La direction de l'hôpital, l'ARS sont responsables de ces dysfonctionnements.

L'impossibilité d'apporter les soins nécessaires aux victimes d'accidents de santé doit être stoppée et des moyens doivent être engagés durablement.



8 Place Malus
18000 BOURGES
Tél 02 48 21 24
Mail : cgt.ud.cher@wanadoo.fr

SAUVONS L'HOPITAL PUBLIC SES PATIENTS ET SON PERSONNEL

**Sauvons notre système de santé, notre Sécu,
nos salaires et nos emplois**

Une nouvelle fois éclate au grand jour la situation alarmante des personnels de la santé en même temps que se matérialise de façon dramatique le démantèlement organisé de notre système de santé.

Les médias s'en font l'écho, le président du Conseil Scientifique annonce 20% de fermetures de lits en cette rentrée, la Fédération Hospitalière de France annonce de son côté 6% de fermetures en 2 mois, la direction de l'AP-HP (Hôpitaux de Paris) reconnaît 19% de fermetures de lits en septembre.

Oui, messieurs les grands « penseurs », les personnels et la CGT alertent depuis des années mais jamais vous ne nous prenez au sérieux !!

Après des décennies de casse de l'hôpital public, le porte-parole de « Jupiter » annonce une enquête pour comprendre pourquoi tous ces lits ont fermé !! Le ministre de la Santé, qui fait mine de découvrir la situation, a, en réalité, supervisé et encouragé ces décisions depuis 9 ans, sous Hollande puis Macron. Il continue aujourd'hui de réduire l'offre de soins (5.700 lits fermés en 2020).

MAIS DE QUI SE MOQUE-T-ON ?

Aujourd'hui nous ne sommes pas loin de toucher le fond !

- ☞ Jamais, nous n'avons connu une situation aussi dégradée dans les hôpitaux, EHPAD, établissements médico-sociaux.
- ☞ Jamais, nous n'avons vu tant de collègues quitter les services épuisés.
- ☞ Jamais, autant de services de soins, de psychiatrie, d'urgences n'ont été fermés en quelques semaines.
- ☞ Jamais, nous n'avons vu autant de lits ou places faire défaut à la population.
- ☞ Jamais autant d'usagers ont dû renoncer à des soins et/ou à leur suivi.

Contrairement aux déclarations cherchant à expliquer que cette fuite des personnels serait le résultat de choix individuels, la CGT réaffirme que la fuite des agents est sciemment organisée par des mesures dégradant toujours un peu plus les conditions de travail, des injonctions au management brutal et inhumain et les contre-réformes de réductions budgétaires mises en œuvre par tous les gouvernements sans exception. Sans parler de ces milliers de personnels interdits de travailler, privés de leur salaire et de toute procédure de droit commun, au mépris du statut et du code du travail. Concernant les personnels « restants », l'épuisement est à son comble et les arrêts pleuvent, combien de temps vont-ils tenir dans ces conditions ?

Le 4 décembre, la CGT et plusieurs structures syndicales nationales appellent à manifester devant le Ministère de la Santé à Paris et en province pour arrêter la casse organisée par Véran et obtenir les moyens à une bonne prise en charge des soins (recrutement d'effectifs, mise en stage des contractuels, réouverture des lits et des services fermés ...).

**POUR STOPPER CETTE MACHINE DE DESTRUCTION
C'EST TOUS ENSEMBLE QU'IL FAUT SE MOBILISER !**

SAMEDI 4 DECEMBRE 2021

Personnels, usagers, citoyens tous ensemble !

Rendez-vous à 15h00 - Place Séraucourt à BOURGES



PRISE DE PAROLE LE 16 NOVEMBRE DEVANT LE PALAIS DE JUSTICE DE BOURGES

Cher(e)s Camarades,

Un rassemblement devant le tribunal de Bourges n'est pas habituel, si ce n'est contre des réformes de la carte judiciaire, comme cela a été organisé par le passé, ou encore pour défendre un militant injustement convoqué. Nous ne sommes pas contre l'institution judiciaire en général mais nous pouvons nous inquiéter de certaines dérives et décisions dans les périodes passées, et particulièrement lors de ces récentes années.

Nous sommes ici aujourd'hui parce que le Conseil Constitutionnel siège en ce moment sur plusieurs sujets. Ce ne sont pas ces sujets qui nous intéressent réellement mais bien le rôle, les compétences et surtout les dernières décisions rendues.

Ce conseil n'est rien d'autre qu'un exécutif politique au service du pouvoir. Tout un chacun peut y voir une institution qui garantirait le droit constitutionnel mais nous nous trompons. Ces membres, qui ne sont pas élus mais désignés, soit par le Président de la République, soit par le Président de l'Assemblée Nationale ou encore par le Sénat, avec les anciens présidents comme membres de droits (certains ont refusé d'y siéger), ne sont que des supplétifs politiques. Il garantit la validité de projets de loi et les modifie s'il le faut. Les preuves sont là et très présentes.

Ils ont le devoir de rendre des décisions concernant exclusivement les questions de droit législatif, de droit collectif et individuel, en rapport avec la Constitution. Et c'est là que le bât blesse. Pourquoi ?

Sans aller trop loin dans leurs décisions et surtout pas dans le détail de ces dernières, nous ne pouvons que nous interroger sur la relative mise en relation entre le droit constitutionnel et les libertés, collectives et individuelles, droit pour tous et le vivre en commun qui ont pris un sérieux coup de canif.

Revenons sur les lois sécuritaires et l'état d'urgence, la première, suite aux attentats : validés pour une durée indéterminée que nous subissons toujours et qui a déterminé la structure de toutes les autres. La loi sur la sécurité sanitaire depuis presque deux ans nous a obligés à justifier de nos déplacements et nous oblige encore à justifier nos comportements, nos droits et nos interdictions. La loi sécurité globale et contre le séparatisme qui autorise le fichage, le contrôle des militants, le contrôle sans limite des manifestations et qui stigmatise la religion musulmane, qui pénalise le mouvement syndical, politique et associatif. Toutes ces lois n'ont quasiment pas été débattues

aux parlements, ce sont les conseils de guerre des mercredis qui ont décidé de nos libertés et de nos avenir en commun. Les godillots, à quelques-uns, les ont adoués.

La réforme de l'assurance chômage, retoquée dans un premier temps par ce conseil constitutionnel pour des raisons de "crise sanitaire", est devenu éligible, par les mêmes, pour des raisons purement économiques. Le capital vaut mieux que les salariés qui ont subi pleinement cette purge salariale. Le taux de profit plutôt que le bien-être des populations, voilà la doctrine libérale qui nous est imposée.

Dernièrement, c'est la loi du 5 août qui a été validée. Ce sont des attaques sans précédent contre le statut de la fonction publique hospitalière, territoriale et d'état, les conventions collectives de multiples secteurs et le code du travail, qui ont été validées par le conseil constitutionnel. Ils ont validé des propositions qui remettent en cause le fondement en droit qui consiste au droit à la défense et au contradictoire dans le droit du travail. Macron a osé, Fabius a accédé.

Accepter que des salariés soient sortis de leur contrat de travail, punis arbitrairement, exclus de toute vie sociale et n'ayant aucun droit pour véritablement survivre est là, pour une nouvelle fois, anticonstitutionnel. L'état de droit ne le prévoit pas et ne le conçoit pas. Ces prétendus garants du droit indéfectible ne s'en préoccupent pas. Au contraire, ces 9 sages, comme il est de coutume de les appeler, auraient intérêt à se conformer aux 3 singes. Ces singes n'entendent pas le mal, ils ne voient pas le mal, ils ne disent pas le mal. Quoi en penser quand l'inverse est multiplié par trois ? Ils écoutent le pouvoir politique, ils le conseillent, lui portent une légitimité soi-disant au dessus des lois.

Pour finir, nous n'irons pas à dire que ce conseil, comme d'autres institutions de notre république, dessert les droits des travailleurs, pour autant nous pouvons les suspecter. Trop de lois, depuis des dizaines d'années, ont fracassé nos droits acquis par la lutte, ont bafoué le droit au travail. Trop de lois ont banni les sans travail, qui seraient responsables de leur chômage. Trop de lois ont permis un discours aussi nau-séabond que dangereux, surtout dans la dernière période.

Les salariés et surtout les salariés suspendus ne vous saluent pas, bien au contraire.

Pas de merci pour votre visite à Bourges, vous n'étiez pas les bienvenus.

Merci les Camarades.



Déclaration INDECOSA – CGT **au Congrès de l'UL le 14/10/2021 à St Germain du Puy** **SURVIE OU PAS de l'INDECOSA CGT 18**

8 Place Malus - 18000 BOURGES
Tél. : 02.48.50.00.32
Mail : [Mail : indecosa-cgt18@orange.fr](mailto:indecosa-cgt18@orange.fr)

Cher(e)s Camarades,

Comme vous le savez ou peut-être pas, l'INDECOSA-CGT est une Association loi 1901 pour l'Information et la Défense des Consommateurs Salariés créée en 1979, volonté de la CGT de se doter de moyens nouveaux pour AGIR dans les domaines de la consommation, de l'environnement et du cadre de vie.

SYNDIQUÉS CGT, vous êtes adhérents de fait, sans cotisation supplémentaire, à l'INDECOSA-CGT.

Je vous rappelle d'ailleurs que nous tenons des permanences, sans rendez-vous, tous les mardis après-midi, en dehors des congés scolaires à l'UD CGT, 8 place Malus à Bourges. Faites-le connaître autour de vous. Ce n'est pas réservé non plus qu'aux syndiqués CGT.

En 2020, nous nous impliquons dans la Défense du Logement Social et présentons des listes de candidats aux élections de représentants de locataires chez les 4 bailleurs de l'époque.

Actuellement, depuis la loi Elan, loi du 23/11/2018, entrée en vigueur le 1^{er} Juin 2020, dernière loi sur logement, il ne reste que 2 bailleurs : Val de Berry ; Office Public Départemental (Fusion Absorption de Bourges Habitat ancien Office Municipal + OPH du Cher en 2018) et un Bailleur privé : France Loire qui fait partie du groupe Arcade qui a racheté Jacques Cœur Habitat, bailleur privé.

Nous avons obtenu des sièges chez les 2 Bailleurs aux dernières élections de 2018.

Notre travail de terrain a porté ses fruits et nous avons pu créer des amicales de locataires dans 2 quartiers : Bourges Nord et Aéroport. Nos interventions communes locataires et élus dans les diverses instances des bailleurs ont pu aboutir dans certains cas.

Alors, bilan globalement positif pensez-vous dans le logement social, mais pas que ! Dans les autres domaines de la consommation aussi !!!

POURTANT NOTRE EFFICACITE DEVIENT DE PLUS EN PLUS LIMITEE POURQUOI ???

Le manque de militants au sein de l'association se fait de plus en plus sentir

LES PROBLEMES DE SANTE, LE COVID, LE VIEILLISSEMENT DES CAMARADES FONT QUE LE RENFORCEMENT DE L'INDECOSA EST VITAL !!!

Constat actuel : 3 démissions (Présidence + Trésorier + Animateur + 2 non-renouvellements).

NOUS NE POURRONS PLUS FONCTIONNER AINSI, TOUT LE COLLECTIF EN POSTE SE REDUIT !!

Alors congressistes ici présents, désirez-vous le maintien de votre association INDECOSA 18 avec un réel renforcement humain, en militants ou sa disparition ?

Il n'est pas besoin d'être spécialiste pour s'investir à l'INDECOSA-CGT.

Membres de la CGT, nous partageons les mêmes valeurs et participons aux mêmes combats ! Comme nous le faisons depuis de nombreuses années les plus expérimentés accompagnent ceux qui rejoignent l'équipe de responsables et les aident à s'approprier la Culture INDECOSA CGT 18 pour qu'ils prennent toute leur place dans le fonctionnement collectif de l'Association.

NOUS AVONS REELLEMENT BESOIN DE VOUS !!!

DEUX ECHEANCES EXTRÊMEMENT IMPORTANTES ARRIVENT BIENTOT A TERME POUR L'INDECOSA.

- **Notre Assemblée Générale qui se tiendra le 14 Juin 2022.**

A quoi sert cette AG ? C'est notre congrès en quelque sorte avec le bilan de notre activité, les orientations à venir, etc ... Mais sans Présidence, sans Trésorier et autres militants, aucun fonctionnement n'est possible !!

- **Les Elections des Représentants de Locataires, élections chez les deux bailleurs fin 2022 qui ont lieu tous les 4 ans.** Aux dernières élections en 2018, nous étions la 1^{ère} association de locataires dans le Cher. 22 300 inscrits malgré une abstention massive et mal connue.

SERONS-NOUS EN MESURE DE PRESENTER DES LISTES DE REPRESENTANTS DE LOCATAIRES DANS LE DOMAINE DU LOGEMENT SOCIAL ?

Dans votre dossier, remis sur table, vous trouverez une fiche à remplir, pour nous informer si vous êtes locataires HLM et chez quel bailleur.

Remettez-la à l'UL.

Nous faisons aussi appel aux Secrétaires de syndicats pour recenser parmi leurs syndiqué(e)s les locataires HLM.

IL SERAIT VRAIMENT DOMMAGE DE NE PLUS POUVOIR INVESTIR LE DOMAINE DU LOGEMENT SOCIAL. C'EST UN CHOIX POLITIQUE !

CAMARADES, JE ME PERMETS D'INSISTER !!!

A l'heure où nous avons une réelle confiance chez de nombreux locataires, qui nous font appel et par ce biais nous faisons connaître la CGT pour certains **quelle déception** pour les locataires et pour nous, si nous renoncions à présenter des listes fin 2022 et **quelle satisfaction** pour certains bailleurs notamment Val de Berry !!!

Pour rappel, au CA de Val de Berry bailleur départemental Public, seuls les représentants des locataires sont élus par les locataires.

Sont élus : 5 sièges à pourvoir pour les locataires sur 27 Administrateurs.

- ◆ 2 INDECOSA – CGT
- ◆ 2 CLCV
- ◆ 1 CNL

Il est indéniable que nous pourrions conserver les 2 sièges et pourquoi pas gagner un 3^{ème}. Tous les autres administrateurs sont désignés par le Conseil Départemental (Collectivité Territoriale de Rattachement) et par le secteur associatif et d'autres acteurs

**ALORS LA BATAILLE EST DANS VOTRE CAMP !!!
BATTEZ-VOUS POUR VOTRE INDECOSA
ET RENFORCEZ LA !!!**

LE 2 DÉCEMBRE, TOUS A PARIS

Appel de la CGT et 8 autres organisations de retraités

« Nous sommes lucides et déterminés à agir face à un gouvernement et à un patronat qui restent résolument sourds à nos exigences. **Ça suffit ! Les retraités revendiquent une autre répartition des richesses.**

170 milliards pour les riches, 57 milliards pour les actionnaires et rien pour les retraités sinon une aumône !!! ».

LES RETRAITÉS EXIGENT :

- ☞ Une augmentation des pensions de bases et complémentaires. 100 € immédiatement, 300 € pour 2022.
- ☞ Une Sécurité Sociale intégrale, solidaire, universelle et démocratique avec un financement à 100 % par les cotisations sociales.
- ☞ Des services publics de proximité sous contrôle et maîtrise publique.

LES MOYENS EXISTENT POUR SATISFAIRE LES REVENDICATIONS !

- ☞ Les dividendes, la fraude fiscale, l'ISF, les exonérations de cotisations sociales...
- ☞ Le patronat doit rembourser les 52 milliards d'exonération de cotisations sociales de 2021 qui sont une partie de notre salaire socialisé.
- ☞ Gouvernement et Patronat doivent entendre les revendications des retraités !!!

Un car partira de Bourges (8h00—Place Malus), arrêt à Vierzon (8h30—Stade Robert Barran). Des camarades (en particulier cheminots) partiront en train.



& La maxime du mois &



L'ARGENT AIDE À SUPPORTER LA PAUVRETÉ.

ALPHONSE ALLAIS



FORMATION SYNDICALE UD-CGT 18

PROGRAMME 2022

LES STAGES DEPARTEMENTAUX

Désignation	Dates	Animateurs	Thèmes abordés	A qui s'adresse-t-il
<u>Niveau 2 - 1^{ère} partie</u>	10 au 14 Octobre	Nicolas LEPAIN	1 ^{ère} partie ; la transformation du travail, le système capitaliste, construire le rapport de forces.	Tous les militants(es) qui ont suivi le Niveau 1
<u>Niveau 2 - 2^{ème} partie</u>	21 au 25 Mars	Yann JOURNE	2 ^{ème} partie ; mondialisation, Europe, emploi industriel, services, services publics.	Tous les militants(es) ayant suivi le N 2 - 1 ^{ère} partie
<u>Animateur syndical</u>	A définir	A définir	Animer des réunions ou des stages syndicaux	Aux dirigeants des syndicats, des UL et des UD
<u>CoGiTiel</u> Union Départementale décentralisé dans les U.L.	A définir	Jean-Pierre BOURET	Formation à la gestion du fichier syndical à partir de l'outil informatique CGT : CoGiTiel	Les trésoriers et secrétaires à l'orga. et à la vie syndicale des syndicats et des UL
<u>CHS CT - Tronc commun</u>	13 au 17 Juin	Marie-Josée NIZON	Santé au travail. Rôle et mission du CHS CT. Analyse d'un accident du travail. La réglementation.	Les élus CHS-CT
<u>CHS ATMP - Harcèlement moral</u>	14 au 18 Novembre	Marie-Josée NIZON	Le Harcèlement	Elus CHSCT ayant suivi le tronc commun. Tous les syndiqués ayant fait le 1 ^{er} niveau
<u>PRUDIS</u>	A définir	Marie-Josée NIZON.	A définir	Aux Conseillers Prud'hommes
<u>Conseillers Prud'hommes</u>	A définir	Marie-Josée NIZON	Rédaction des jugements	Aux Conseillers Prud'hommes
<u>Organisation et vie Syndicale</u> <u>Politique Financière</u> (Direction syndicale)	23 au 25 Mai		La syndicalisation, la vie syndicale et la politique financière dans le syndicat et à l'Union Locale.	Les secrétaires généraux, les secrétaires à l'organisation. et les trésoriers des syndicats et des UL.
<u>ECO - CSE</u>	20 au 24 Juin	Marie-Josée NIZON	Rôle économique et prérogatives du CE, sa gestion, les œuvres sociales.	Les élus au Comité d'Entreprise et les militants intéressés (ayant fait le Niveau 1)
<u>Communication</u>	24 au 28 Octobre	Patrick BAUDOIN	Aborder les différents modes de communication, mise en situation, usage de moyens vidéo.	Aux responsables de syndicat, élus et mandatés (2 personnes maximum par syndicat en fonction des places disponibles)
<u>Stage INDECOSA CGT</u>	A définir	(INDECOSA CGT 18)	Agir avec les consommateurs salariés	A toutes les militantes et les militants
<u>Stage CSE prise de mandat</u>	7 au 14 Mars 21 au 25 Novembre	Marie-Josée NIZON	Le CSE	Aux DS, candidats ou futurs candidats
<u>Formation de formateurs</u>	A définir	A définir	Animer des stages syndicaux	Tous les militants(es) ayant suivi le N 2 complet
<u>Défenseur syndical</u>	21 au 25 Février	Marie-Josée NIZON	Défense et accompagnement du salarié.	Les militantes(ts) désignées(es) comme défenseurs
<u>Journée CSE (transformation de la fonction publique et limitation du droit de grève)</u>	A définir	Yann JOURNE	Transposition du CSE à la fonction publique et limitation du droit de grève	A tous (privé et public)

LE COIN DES UNIONS LOCALES

Bourges

Désignation	Dates	Animateurs	Thèmes abordés	A qui s'adresse-t-il
<u>Accueil du Nouveau Syndiqué</u>	10 & 11 Février, et d'autres dates si besoin	Le collectif de formation de l'Union Locale	Chaque nouveau syndiqué doit être rapidement accueilli pour prendre au plus tôt sa place au sein de l'organisation	Aux nouveaux syndiqués du Syndicat Interpro et des syndi- cats n'organisant pas de forma- tion Accueil
<u>Conseiller du salarié</u>	23 au 25 Février	Le collectif de formation de l'Union Locale	Permettre à chaque participant(e) d'avoir les moyens d'exercer au mieux son mandat de conseiller du salarié dans le respect des valeurs et orientations de la CGT	Aux conseillers du salarié
<u>Niveau 1 (4 sessions)</u>	28 Février au 4 Mars 13 au 17 Juin 24 au 28 Octobre 12 au 16 Décembre	Le collectif de formation de l'Union Locale	Chaque syndiqué(e) ancien ou nouveau a besoin et a droit à des connaissances lui permettant de participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des orientations de la CGT. Ce droit de savoir est un contrat que les autres membres du syndicat passent avec lui au moment de son adhésion.	Tous nos syndiqués quels que soient leur catégorie sociopro- fessionnelle et leur secteur d'activité
<u>Délégué(e) Syndical(e)</u>	28 Mars au 1 ^{er} Avril	Le collectif de formation de l'Union Locale	Permettre à chaque participant(e) d'avoir les moyens d'exercer au mieux son mandat de délégué(e) syndical (e), dans le respect des valeurs et orientations de la CGT	Aux Délégué(e)s Syndicaux (les) nommés ou susceptibles de l'être et ayant fait le Niveau 1
<u>Elu(e) et mandaté(e) CGT</u>	9 au 11 Mai	Le collectif de formation de l'Union Locale	Permettre à chaque élu(e) ou manda- té(e) CGT de connaître et maîtriser la démarche CGT pour la mettre en pratique dans l'entreprise	Aux élus et mandatés CGT (ou futurs) des secteurs privé ou public et ayant fait le Niveau 1
<u>Rédiger un tract</u> (Module Niveau 1)	14 & 15 Novembre	Le collectif de formation de l'Union Locale	Donner aux syndiqué(e)s les premiers éléments pour favoriser dans les entreprises la communication écrite pour la participation des salarié(e)s à la réflexion et à l'action revendicative	Tous nos syndiqués quelle que soit leur catégorie socioprofes- sionnelle, qu'ils aient ou non une responsabilité au sein de l'organisation
<u>N.A.O</u>	Date à définir	Le collectif de formation de l'Union Locale	Permettre aux militant(e)s d'acquérir des éléments immédiatement mobili- sables pour investir les NAO selon la démarche syndicale CGT	Aux militant(e)s d'entreprises qui ont à participer aux N.A.O. et ayant fait le Niveau 1

Vierzon

Désignation	Dates	Animateurs	Thèmes abordés	A qui s'adresse-t-il
<u>CSE prise de mandat</u>	24 au 28 Janvier	Marie-Josée NIZON	Rôle économique et prérogatives du CSE, sa gestion, les œuvres sociales.	Les élus au CSE et les militants intéressés (ayant fait le Niveau 1)
<u>COGITIEL</u>	Suivant la demande	Jean-Pierre BOURET	Maîtrise du logiciel	Tous les secrétaires et trésoriers de syndicat
<u>Négociations Annuelles Obligatoires</u>	9 et 10 Février	Marie-Josée NIZON	Comment organiser et aborder les négociations annuelles	Aux élus CGT (DP, CE) ou délégués syndicaux
<u>Stage d'accueil</u>	24 Février (17h30 à 19h30) 17 Mars (17h30 à 19h30)	Daniel ANGIBAUD	C'est quoi la CGT	A tous les nouveaux syndiqués
<u>Niveau 2 - 2^{ème} partie</u>	21 au 25 Mars	Yann JOURNE Marie-Josée NIZON	2 ^{ème} partie ; mondialisation, Europe, emploi industriel, services, services publics.	Tous les militants(es) ayant suivi le N 2 - 1 ^{ère} partie
<u>Niveau 1</u>	11 au 15 Avril 17 au 21 Octobre	Michel SERVOLLE Marie-Josée NIZON	Les revendications, la société, le syndicalisme, la CGT.	A toutes les militantes et les militants
<u>Délégué Syndical</u>	5 et 6 Octobre	Marie-Josée NIZON	Rôle du délégué syndical	Aux futurs ou actuels Délé- gués Syndicaux
<u>Niveau 2 - 1^{ère} partie</u>	28 Novembre au 2 Décembre	Yann JOURNE Marie-Josée NIZON	1 ^{ère} partie : la transformation du travail, le système capitaliste, construire le rapport de forces	A tous les dirigeants syndicaux qui ont suivi le Niveau 1